

Commune de Villeneuve de Berg  
Conseil Municipal  
Compte-rendu de la séance du 28 janvier 2023

**Présents (12) :**

Sébastien Alonso (à partir de 10h.15), Jacques Bellenger, Stéphane Chausse, Marie-Jeanne Cosse, Sylvie Dubois, Anne-Marie Eyraud, Marie Fargier, Martine Hemmache, Yves Lefrileux (jusqu'à 10 h.05), Florian Morge, Patrick Rotger, Annick Sévenier – Alivon, Christophe Vigne.

**Excusés avec pouvoirs (6 puis 5) :**

Sébastien Alonso → Marie Fargier (jusqu'à 10 h.15) ; Marie Heu → Jacques Bellenger ;  
Isabelle Cros → Stéphane Chausse Sylviane Valcke → Sylvie Dubois ; Didier Mehl → Marie-Jeanne Cosse ;  
Pierre Clément → Anne-Marie Eyraud

**Votants : 18**

**Absents excusés (3) :** Roxane Dussol, Karine Taulemesse, Anne-Marie Laville-Franchi

**Absents (2) :** Roselyne Aulner, Yann Bilancetti,

- Election à l'unanimité de Christophe Vigne en tant que secrétaire de séance.
- **Approbation à l'unanimité de la convention cadre « Petites Villes de Demain »** passée entre la Commune, la Communauté de Commune et l'Etat, permettant d'engager l'accompagnement de l'Etat aux collectivités locales dans une opération de revitalisation du territoire et plus particulièrement du bourg-centre au bénéfice de toute l'intercommunalité.
- **Approbation à l'unanimité de l'avenant n°1 à la convention de service commun entre la Commune et la Communauté de Communes** pour le pilotage et l'animation du dispositif « Petites Villes de Demain » (actualisation du montant des dépenses du service et des modalités de prises en charge).
- **Approbation à l'unanimité de la convention de partenariat entre la commune et la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)** dans le cadre de la mise en œuvre du programme CEE ACTEE 2 pour lequel la commune a été lauréate, afin d'être accompagnée dans l'élaboration d'un schéma directeur immobilier et énergétique (amélioration des performances énergétiques du patrimoine immobilier communal et maîtrise de ses consommations énergétiques).
- Autorisation donnée à l'unanimité à Mme le Maire pour lancer une mission de maîtrise d'œuvre sur les travaux de réfection complète et de réaménagement de l'axe traversant le centre-bourg et des espaces publics adjacents, envisagé dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », sur la base des études préalables conduites dans le cadre des ateliers du territoire, de la mission Shop'in et de l'étude de circulation, ainsi que de la concertation au sein de la commission extramunicipale. Autorisation donnée à Mme le Maire de solliciter le concours de l'Etat au titre de la D.E.T.R. sur la base des coûts de maîtrise d'œuvre.
- **Approbation par 16 voix pour et 2 abstentions (D. Mehl, M.J. Cosse) d'une ouverture de crédits de 306 562 € en investissement** afin d'engager l'exécution de la section d'investissement avant le vote du budget primitif 2023.
- **Approbation à l'unanimité du montant de la contribution de la commune au fonctionnement de l'école privée du Coiron** au titre de l'année 2022 et du versement à l'OGEC d'une somme s'élevant à 54 360 €.
- **Approbation à l'unanimité de la convention de calcul des allocations chômage d'aide au retour à l'emploi passée entre la commune et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche**, mobilisant via ce dernier les services du centre de gestion de l'Allier dans l'accompagnement de la commune en la matière.
- **Approbation à l'unanimité de la modification du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)**, avec ajout d'une fonction dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux
- **Approbation à l'unanimité du projet d'organisation par la commune, en partenariat avec l'association du Petit Tournon et des portes de l'ibie et le comité des fêtes de Saint Andéol de Berg, du Trail 2 Berg**, le 26 mars 2023 et autorisation donnée à Mme le Maire de solliciter des financements auprès de la Région AURA et de tout autre organisme.
- **Approbation à l'unanimité et avec l'accord de la famille, du changement de dénomination du groupe scolaire public** de Villeneuve de Berg en lui attribuant le nom de Claude Pradal.
- Communication donnée au Conseil municipal du rapport annuel 2021 établi par le Syndicat mixte Olivier de Serres sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.
- Questions diverses : calendrier des demandes de subventions pour les associations, travaux d'aménagement du local commercial Villages Vivants, printemps des poètes, travaux d'enfouissement réalisés par Enedis route de Saint-Andéol, lancement de la phase opérationnelle sur les travaux de sécurisation Petit Tournon, analyse des contrats de travail des agents du service éducation, calendrier des réunions, certification remarquable de l'hôpital Claude Dejean.